

## Recherches sociographiques



# Des élites traditionnelles aux élites nouvelles

Jean-Charles Falardeau

Volume 7, Number 1-2, 1966

Le pouvoir dans la société canadienne-française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055308ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055308ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Falardeau, J.-C. (1966). Des élites traditionnelles aux élites nouvelles. *Recherches sociographiques*, 7(1-2), 131–145. <https://doi.org/10.7202/055308ar>

Article abstract

J'entends par élites des catégories sociales dominantes ou dirigeantes. À l'idée d'élite est associée une idée de prestige et de suprématie. Du même coup, lui est aussi associée l'idée d'un certain pouvoir, pour autant que le pouvoir dérive d'une position de domination ou de contrôle dans une structure sociale donnée. Il existera autant de types d'élites qu'il y a de formes et de styles de pouvoir : le pouvoir de se faire obéir ; le pouvoir d'influencer les décisions collectives ; le pouvoir d'édicter des valeurs et des façons de penser — en d'autres termes, le pouvoir politique et administratif, le pouvoir économique, le pouvoir spirituel, le pouvoir intellectuel.

Nous interroger sur l'évolution des élites au Canada français, ce sera donc mettre en relief les structures sociales qui ont été les lieux ou les sources de pouvoir effectif dans notre société. Ce sera aussi évoquer les modalités typiques de ce pouvoir. Ce sera enfin constater que, selon leur possession ou leur non-possession du pouvoir effectif, selon leur acceptation ou leur refus des pouvoirs établis, selon le degré de visibilité de leur action, des élites ont pu être dominantes sans être dirigeantes ; qu'elles ont pu être clandestines ou manifestes ; qu'elles ont pu être des élites de conservation ou des élites de contestation. Toutes ces variétés ont existé au cours de notre histoire. Reconstituer, même de façon schématique, la continuité entre ces élites successives nous incitera à dégager les conditions sociales de leur opposition ou de leur déclin respectifs, les valeurs dont chacune a été annonciatrice ou porteuse, les collaborations avouées ou inavouées qui les ont associées les unes aux autres ou qui les ont disjointes.

## DES ÉLITES TRADITIONNELLES AUX ÉLITES NOUVELLES

J'entends par élites des catégories sociales dominantes ou dirigeantes. À l'idée d'élite est associée une idée de prestige et de suprématie. Du même coup, lui est aussi associée l'idée d'un certain pouvoir, pour autant que le pouvoir dérive d'une position de domination ou de contrôle dans une structure sociale donnée. Il existera autant de types d'élites qu'il y a de formes et de styles de pouvoir : le pouvoir de se faire obéir ; le pouvoir d'influencer les décisions collectives ; le pouvoir d'édicter des valeurs et des façons de penser — en d'autres termes, le pouvoir politique et administratif, le pouvoir économique, le pouvoir spirituel, le pouvoir intellectuel.

Nous interroger sur l'évolution des élites au Canada français, ce sera donc mettre en relief les structures sociales qui ont été les lieux ou les sources de pouvoir effectif dans notre société. Ce sera aussi évoquer les modalités typiques de ce pouvoir. Ce sera enfin constater que, selon leur possession ou leur non-possession du pouvoir effectif, selon leur acceptation ou leur refus des pouvoirs établis, selon le degré de visibilité de leur action, des élites ont pu être dominantes sans être dirigeantes ; qu'elles ont pu être clandestines ou manifestes ; qu'elles ont pu être des élites de conservation ou des élites de contestation. Toutes ces variétés ont existé au cours de notre histoire. Reconstituer, même de façon schématique, la continuité entre ces élites successives nous incitera à dégager les conditions sociales de leur opposition ou de leur déclin respectifs, les valeurs dont chacune a été annonciatrice ou porteuse, les collaborations avouées ou inavouées qui les ont associées les unes aux autres ou qui les ont disjointes.

### LES ÉLITES TRADITIONNELLES

#### 1. *De la conquête à la Rébellion de 1837-1838*

Cette histoire, je la découpe en quatre périodes dont la première va de nos recommencements d'après 1760 jusqu'à l'insurrection de 1837-1838. Dans la société de la Nouvelle-France, les élites avaient été bureaucratiques et ecclésiastiques. Elles le demeurèrent jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'Acte de Québec garda au Canada français, selon le vœu de Carleton, « son caractère de colonie hiérarchisée et militaire ». <sup>1</sup> L'Église était « la première gagnante », <sup>2</sup> comme aussi les seigneurs qui bénéficiaient automatiquement de la réhabilitation du droit de propriété terrienne. Une forte proportion de ces gentilshommes demeurés au pays, nous le savons entre autres sources par Philippe-Aubert de Gaspé, se mêlèrent vite, par des mariages, par des postes dans l'armée et dans l'administration, à l'oligarchie anglo-canadienne. Les sommets de la société anglaise et de la société française se fusionnèrent jusqu'à un certain point, d'une façon qui se perpétuera durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et presque jusqu'à nos jours. Léon Gérin, parlant des grands-parents paternels et maternels d'Errol Bouchette (1863-1912), <sup>3</sup> évoque cette classe « française par ses origines et ses sentiments mais aussi très mêlée à la société anglaise, imbuë de beaucoup de ses idées, ayant adopté beaucoup de ses manières et de ses pratiques : classe de fonctionnaires . . . vivant surtout de charges administratives et judiciaires ». <sup>4</sup> Plusieurs de ces ex-gentilshommes siégeront au premier parlement du Bas-Canada en 1791. <sup>5</sup> Pour eux, les institutions politiques du conquérant seront un fonctionnarisme dont ils vivront en parasites.

Pour d'autres Canadiens français, ces institutions seront au contraire un parlementarisme dont ils voudront faire un cadre d'affranchissement politique. Voyons-en un prototype dans Joseph Papineau, né durant le régime français de parents cultivateurs, qui découvrira seul, chez les philosophes français et anglais, la notion de la souveraineté du peuple et qui ambitionnera de créer une conscience politique du peuple canadien. Tel sera aussi l'objectif d'un Étienne Parent. Tel sera celui des meneurs de la Chambre de 1810 : Bédard, Blanchet, Panet, Bourdages, Borgia. Nous assistons à la naissance d'une élite nouvelle, issue de la campagne canadienne, et qui veut prendre en mains la destinée du peuple. Dans le roman *Charles Guérin*, de P.-J.-O. Chauveau, de jeunes intellectuels patriotes expriment leur déception et leur mépris à l'égard des seigneurs. À leurs yeux, ceux-ci ne sont plus qu'une noblesse. Ils seront, eux, affirmement-ils, la nouvelle noblesse, « la noblesse professionnelle, née du peuple et qui a succédé à la noblesse titrée ». <sup>6</sup> Leur ambition s'incarne dans la

<sup>1</sup> Chanoine Lionel GROULX, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action nationale, 1952, tome 3, 74.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 75.

<sup>3</sup> Le grand-père paternel, Joseph Bouchette, l'arpenteur réputé à qui nous devons la célèbre *Description topographique de la province du Bas-Canada* (1815), était né en 1774, est mort en 1841.

<sup>4</sup> LÉON GÉRIN, « Errol Bouchette », *Mémoires de la société royale du Canada*, 3<sup>e</sup> série, VII, IX.

<sup>5</sup> Voir Francis-J. AUDET et Édouard FABRE-SURVEYER, *Les députés au premier parlement du Bas-Canada (1792-1796)*, Montréal, Les Éditions des Dix, 1946.

<sup>6</sup> P.-J.-O. CHAUXEAU, *Charles Guérin, roman de mœurs canadiennes*, Montréal, C.-H. Cherrier, éditeur, 1853, 55-56.

Société Saint-Jean-Baptiste fondée en 1834 par Duvernay et Viger pour « rassembler le peuple canadien ». Louis-Joseph Papineau rêve de créer une république indépendante et il rallie pendant un temps la majorité de cette élite comme aussi une grande partie du peuple des campagnes, du moins dans la région de Montréal. Ce sera l'un des très rares moments, peut-être le seul, où aura existé un accord politique profond entre le peuple canadien-français et une élite de leaders spontanés authentiquement représentatifs. Après cette période, *l'habitant* canadien, le peuple des *habitants*, le peuple tout court, deviendra un terme de rhétorique, une abstraction tant pour les hommes politiques que pour les chefs ecclésiastiques.

## 2. De l'Union à la Confédération

À la Rébellion ont été opposés l'Église canadienne, les seigneurs et les marchands. Après *l'échec*, l'Église demeure l'institution englobante, le facteur de stabilité. Depuis 1760 déjà, par la voix de ses porte-parole officiels, un M<sup>sr</sup> Plessis, un M<sup>sr</sup> Briand, un M<sup>sr</sup> Lartigue, elle a prôné une philosophie de loyalisme absolu et d'entière soumission au pouvoir établi. Telle demeure son idéologie. Aussi bien, un nouveau contingent de prêtres français et des congrégations enseignantes viendront, à la demande de M<sup>sr</sup> Bourget, étoffer les effectifs du clergé canadien. Ce sera, dans les campagnes, une période de renouveau religieux. Depuis le début du siècle, on a fondé collèges et séminaires qui s'ajoutent au séminaire de Québec et au collège de Montréal. Leurs étudiants issus de la campagne iront, de génération en génération, gonfler dans les villes les rangs de l'élite professionnelle, intellectuelle et politique. Le collège classique, facteur à la fois de déracinement et de promotion sociale, consacrerait l'instruction comme assise de prestige dans la société québécoise.

Cette élite est cependant polyvalente. Deux pôles, à partir du gouvernement d'Union, écartèlent la vie canadienne-française. L'un est politique, anglais, *extérieur*. Le destin politique des Canadiens dépend en effet maintenant d'un État unitaire au sommet duquel ils doivent lutter pour se faire reconnaître. Ceux d'entre eux qui choisissent de participer à ce combat doivent *sortir* de leur société. Leur lutte ou leur association avec leurs équivalents anglais les situe au-dessus et au-delà du peuple. Ils n'auront plus guère avec celui-ci que des contacts électoraux. L'homme politique canadien-français sera objet à la fois d'une lointaine admiration, de scepticisme, de ridicule ou de mépris. Celui que l'on appellera le « membre » du parlement sera un membre plus ou moins séparé de la société. Il fera partie d'une élite qui sera dominante, rarement dirigeante.

Cette dernière responsabilité sera dévolue aux élites que j'appellerai les élites de l'*intérieur*. Le second pôle de notre société, en effet, est

culturel et il est défini par une idéologie qui, à la suite de l'échec de 1837, résorbe toutes les préoccupations collectives dans l'idée de nation et de survivance nationale. Ce sera « l'âge de Garneau ». Le Canada français dorénavant est un passé et un sol. Cette conception physiocratique et théocratique trouvera sa projection lyrique dans le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie. Le héros de plusieurs romans canadiens-français du XIX<sup>e</sup> siècle ambitionne de devenir « le chef d'une petite république » qu'il aura lui-même fondée, en pleine forêt. À défaut de la grande république rêvée par Papineau, on se réfugie par compensation dans le mythe du petit royaume isolé, à soi seul. L'ensemble de la société sera conçu à l'image de son microcosme : la paroisse rurale.

Il faut ainsi distinguer, chez les élites de l'intérieur dont nous parlons, deux niveaux. Celui, d'abord, des petits royaumes locaux où nous retrouvons le prêtre, le maire, le médecin, le notaire ou l'avocat et le marchand de village. Au-dessus de ce réseau terrien, l'élite professionnelle et intellectuelle des deux villes, Montréal et Québec, au sein de laquelle jusqu'à la fin du siècle se livreront d'épiques luttes idéologiques. Pendant un temps, toute cette élite sera groupée dans le cadre de l'Institut canadien. L'ambition de tous est l'instruction du peuple. À défaut d'une pleine possession du « gouvernement de soi » qu'Étienne Parent désirait pour ses compatriotes, on offrira aux Canadiens les lumières des bibliothèques, des conférences, des écoles. À défaut de la valeur « liberté » qu'il a été impossible de conquérir, on se cramponnera à la valeur « instruction ». Étienne Parent, en 1852, ira jusqu'à proposer une sorte de république des lettrés qui confierait la direction de la société et de l'administration publique à l'intelligence.<sup>1</sup> Mais la condamnation de l'Institut par l'évêque de Montréal précipitera la scission de l'*intelligentsia* en deux camps selon leur acceptation ou leur contestation de l'autarcie ecclésiastique. L'Institut aurait pu être la première université canadienne-française et grâce à elle, l'élite intellectuelle aurait pu jouer un rôle réellement dirigeant. Sans ce cadre durable, elle sera plutôt une élite éclairante — par des livres qui seront peu lus, par des journaux dont les publics seront restreints et partisans.

L'institution où se retrouve une bonne partie de cette élite de journalistes, d'écrivains et de publicistes est le fonctionnarisme d'État. Ouvert aux Canadiens français depuis le gouvernement d'Union, il attirera un Gérin-Lajoie, un Étienne Parent, un grand nombre d'autres. Ils y trouveront un débouché professionnel ambigu, mi-anglais, mi-français, qui les situera un peu en marge de la société dont ils demeureront cependant moins éloignés que les politiciens. La catégorie des instituteurs laïques

<sup>1</sup> Étienne PARENT, « De l'intelligence dans ses rapports avec la société », *Discours prononcé par Ét. Parent, Écr., devant l'Institut canadien de Québec, Québec, de l'imprimerie de E.-R. Fréchette, 1852.*

apparaît à cette époque et pourrait, à son tour, s'affirmer comme élite rapprochée du peuple, du moins du peuple des villes, et parlant en son nom. Mais elle constituera au plus une élite virtuelle, vite résorbée, pour les raisons qu'a décrites André Labarrère,<sup>1</sup> dans les rangs d'une population soumise.

### 3. De la Confédération à 1920

Le récit des conflits qui durant toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle opposèrent, d'une part l'Église, les modérés et les ultramontains et, d'autre part, les réformistes, les libéraux et les anticléricaux, peut laisser l'impression d'une société déchirée. Au fait, on peut dire que ces débats se déroulent dans la stratosphère de la société, entre les membres de la « famille » des élites dirigeants, dominantes et éclairantes. À la fin du siècle, la structure essentielle de ces élites n'est pas sensiblement modifiée. De la base du collègue classique s'ouvre l'éventail de la trilogie des professions libérales : sacerdoce, droit, médecine. C'est l'avocat qui devient journaliste, député, ministre, juge. Les intermariages entre membres de cette classe professionnelle créent des sortes de dynasties qui, quelquefois, s'allient aux anciens nobles titrés ; qui dominent des fiefs ruraux, tels les Chapais dans Saint-Denis ; qui dominent la magistrature<sup>2</sup> ou qui vont dominer les administrations municipales de Montréal et de Québec. Les recherches de Guy Bourassa font voir que c'est durant la période qui commence en 1873 qu'apparaissent, à Montréal, les maires français et que se transforme la composition du conseil municipal : la représentation française y devient supérieure à la moitié et atteindra 70 pour cent au début du siècle.<sup>3</sup>

La Confédération de 1867, en outre, a ajouté un troisième pôle au destin canadien-français : le gouvernement de la province de Québec. Mais l'intérêt politique canadien-français restera dans une très large mesure, sauf durant l'épisode d'Honoré Mercier, centré sur la politique fédérale jusque vers les années 1920. L'administration publique québécoise retiendra un certain nombre des hommes de profession, des journalistes ou des lettrés qu'attire le fonctionnarisme et qui, jusqu'alors, devaient émigrer à Ottawa. Mais les participants directs au pouvoir politique, députés et ministres, passeront volontiers et fréquemment de la scène fédérale à la scène provinciale. Ce mouvement de va-et-vient

<sup>1</sup> André LABARRÈRE-PAULÉ, *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965.

<sup>2</sup> Voir Pierre-Georges ROY, *Les avocats de la région de Québec*, Lévis, 1936 ; *Les juges de la province de Québec*, Québec, Rédempti Paradis, 1933.

<sup>3</sup> Guy BOURASSA, « Les élites politiques de Montréal : de l'aristocratie à la démocratie », *Revue canadienne d'économie et de science politique (The Canadian Journal of Economics and Political Science)*, XXXI, 1, février 1965, 43.

inclut aussi les dirigeants de la politique municipale. Guy Bourassa note encore que la moitié des maires de Montréal furent députés et que, seulement de 1870 à 1879, 46 conseillers municipaux de Montréal furent députés à l'Assemblée législative de Québec.

À ces élites traditionnelles, il faut ajouter, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celle que commence à cristalliser un quatrième pôle, le pôle économique. La domination de la vie économique par les Anglais et la très lente participation que les Canadiens français y acquièrent sont assez connues pour ne pas être récapitulées ici. Rappelons seulement qu'à la fin du siècle un nombre croissant de Canadiens français ont mis sur pied des entreprises florissantes. Ils acquièrent de ce fait un prestige semblable à celui de leurs collègues anglais avec lesquels ils tentent, à l'instar des députés fédéraux français, de participer à la gestion des institutions dominantes de la vie québécoise. Élités dirigeantes par participation. Néanmoins, une Chambre de Commerce française existe à Montréal à compter de 1887.<sup>1</sup> Les Québécois francophones participent de plus en plus activement à la Chambre de Québec, fondée en 1809 et qui, après 1879, devient davantage un organisme de promotion régionale.<sup>2</sup> Voyons dans les membres de ces organismes et dans ceux qui leur feront suite en diverses régions de la province, des élites professionnelles locales, ni dominantes ni dirigeantes, et dont les activités, pour autant qu'elles chercheront à influencer épisodiquement les gouvernements, prendront le caractère de la pression plutôt que celui de la direction.

Faut-il enfin considérer comme un type nouveau d'élite ou seulement comme le rebondissement d'une partie de l'élite traditionnelle tous ceux qui, au début de notre XX<sup>e</sup> siècle, surtout des jeunes dans le cadre de l'A. C. J. C., chercheront des solutions aux problèmes sociaux québécois en s'inspirant de la pensée conjuguée de Bourassa et de M<sup>sr</sup> L.-A. Pâquet — une idéologie qui, depuis M<sup>sr</sup> Lafleche, associe et confond inextricablement ce qui est national, patriotique, religieux et social, dans une fusion que l'on a appelée notre idéologie « unitaire »? Les valeurs sur lesquelles se fonde cette idéologie sont des valeurs morales et abstraites. Elles exaspèrent ceux mêmes qui les proposent dès qu'ils tentent de les mettre en regard de la société réelle, une société qu'ils définissent d'ailleurs comme circonvenue et compromise... Nous incluons dans cette pléiade tous ceux qui, dans les mêmes années et dans celles qui vont suivre, participeront à la *Ligue nationaliste* (1904) et à la fondation du *Devoir* (1910), à la *Société du parler français* (1902), à l'*Action sociale catholique* de Québec (1907), à l'*École*

<sup>1</sup> Voir la liste des « Présidents de la Chambre de Commerce de Montréal », *Le Bulletin des recherches historiques*, 58, n° 4, 1952, (n° 680), 217-218.

<sup>2</sup> Fernand OUELLET, *Histoire de la Chambre de Commerce de Québec, 1890-1959*, Publication du Centre de recherche de la Faculté de Commerce de l'Université Laval, n° 1, Québec, s.d., 93-94, 99-101.

*sociale populaire* des Jésuites de Montréal (1911), à la *Ligue des droits du français* (1913) ; ceux qui s'associèrent au mouvement des *Retraites fermées* et des *Ligues du Sacré-Cœur* d'où origine le syndicalisme ouvrier canadien français . . . Retenons l'exaspération et la générosité qui animaient ces groupes. Du point de vue qui nous préoccupe ici, voyons surtout en eux l'expression de l'ultime association entre l'aile marchante de l'élite ecclésiastique, l'aile marchante de l'élite intellectuelle non politique et la première aile marchante d'une classe moyenne qui commence à se dessiner, à un moment de notre histoire qui est celui du grand sursaut défensif de nos structures traditionnelles. Voyons-y aussi un ensemble de mouvements dont la plupart ont centré leurs efforts sur la préoccupation, hélas oubliée aujourd'hui, de la défense de la langue française.

### LES ÉLITES NOUVELLES

#### 1. De 1920 à la seconde guerre mondiale

L'ère contemporaine du Québec commence vers les années 1920. Ce sera l'époque de l'industrialisation définitive, des déplacements accrus de population vers les villes nouvelles qui se créent ou vers les villes anciennes qui éclatent. Le gouvernement québécois s'associera plus que jamais aux entreprises et aux cartels américains qui accélèrent cette expansion industrielle. Ce sera une ère de libéralisme et d'empirisme économiques. Le gouvernement se voit cependant entraîné aux premières législations sociales. La soudure de l'Église et de l'État est plus que formelle et verbale. Elle se manifestera en particulier à l'endroit du syndicalisme et des mouvements sociaux qui vont graduellement apparaître. L'Université de Montréal, devenue enfin autonome en 1920, et l'Université Laval commenceront, dans les années 1930, à se révéler et à rayonner.

On peut à peine appeler un mouvement les *Semaines sociales du Canada* fondées en 1920. Voyons-y plutôt un cadre qui, d'année en année, consacra le prestige des membres des élites déjà reconnues dans les sphères ecclésiastiques, gouvernementales et professionnelles, et qui annexa certains dirigeants des mouvements nouveaux en maintenant les uns et les autres dans l'orthodoxie de la pensée sociale officielle de l'Église. Les *Semaines sociales* se préoccupent des changements sociaux en les interprétant et en les résolvant à priori par des schèmes dogmatiques qui continuent à souder le religieux, le social et le national. Elles continuent à vivre des postulats et des conclusions de M<sup>gr</sup> L.-A. Pâquet.

Les premiers dirigeants de la C.T.C.C. et de l'U.C.C. viennent du milieu ouvrier et du milieu rural. Ils sont la première manifestation de l'existence de ces deux secteurs de notre société, l'un récent, l'autre ancien.



Ils en expriment les premières revendications<sup>1</sup> mais ils n'en constituent pas, pour autant, des leaders effectifs. L'inspiration, les positions de problèmes, l'orientation de ces premiers mouvements sont d'origine cléricale et s'inscrivent dans une philosophie du *statu quo*. Les syndicats ouvriers sont confessionnels et français. Ils sont intégrés à la structure diocésaine de l'Église et ils maintiennent les ouvriers dans une attitude de fidélité à l'État et de soumission aux patrons.

C'est le désarroi de la crise économique des années 1930 qui donnera lieu aux premières revendications des classes désemparées, soit dans les régions frontalières défavorisées, soit dans les milieux urbains de néo-prolétaires. Mais leurs porte-parole seront des leaders improvisés, fondateurs ou animateurs de partis politiques, tels un Adrien Arcand, un Camilien Houde ou les premiers dirigeants du *Crédit social*. Les années de la crise provoqueront aussi l'apparition du parti communiste québécois, des *Jeunes Canada*, de *La Relève*. Le parti communiste, *La Relève*, sont l'œuvre de leaders surgis parmi les jeunes. À retenir aussi de ces deux mouvements qu'ils sont, chacun à sa façon, une intrusion de l'universel dans notre monde fermé. Par ailleurs, chez de moins jeunes, ecclésiastiques et laïques qui sont cependant les cadets de l'élite des penseurs sociaux, la crise aura provoqué, en 1934, la rédaction d'un *Programme de restauration sociale* d'où naîtra le parti de l'Union nationale qui mettra fin, en 1936, à un régime politique libéral de 40 ans.

## 2. De 1940 à 1960

Les années qui font suite à la seconde guerre mondiale voient l'apparition des classes moyennes dans notre société. Le régime Duplessis leur offre l'illusion d'un symbole et une institution parapolitique. L'illusion sera celle de l'« autonomie » provinciale qui camouflera l'inactivité en matière sociale par une rhétorique correspondant à un vœu latent d'opposition à Ottawa. Par contre, le régime maintiendra de façon plus ostensible que jamais l'alliance avec la finance américaine et québécoise, avec les formes les plus abusives du patronat américain et québécois. Le règne du « roi nègre ». Le pouvoir politique est autocratique. Il personnalise et surpolitise à la fois ses contacts avec le peuple-électeur en institutionnalisant ses faveurs arbitraires par l'intermédiaire du patronage. Ce sera l'ère du député-entrepreneur-homme d'affaires-commanditaire-distributeur de largesses : l'État-Providence à l'heure des anciens clochers québécois.

C'est l'époque où, dans les années 1950, se manifesterà, chez une nouvelle génération d'intellectuels, une élite clandestine. Elle se révélera dans un mouvement comme celui de *Cité libre* et dans l'université. À *Cité*

<sup>1</sup> Gérald FORTIN, « Milieu rural et milieu ouvrier : deux classes virtuelles », *Recherches sociographiques*, VI, 1, 1965, 47-59.

*libre*, qui groupe d'anciens dirigeants de l'action catholique ou de futurs dirigeants du syndicalisme, on contestera l'aliénation du religieux dans le temporel, du national dans le politique. Dans l'université, on tentera de provoquer la démythification et le décrochage idéologique qui permettraient d'identifier la nature réelle des bouleversements qui ont fait du Québec une société urbaine. C'est de l'université que commencent à sortir, dans les années 1945, des animateurs qui vont rénover et réorienter le syndicalisme, le mouvement coopératif, les initiatives d'éducation populaire.

Les nouvelles définitions du milieu canadien-français à cette époque ont un caractère désenchanté. Elles veulent être réalistes. Elles cherchent à se fonder sur des situations concrètes d'aliénation politique et économique. Elles sont par-dessus tout dynamiques et, en définitive, optimistes, pour autant qu'elles ambitionnent de promouvoir le salarié canadien-français, ouvrier ou collet blanc, du statut de sujet à celui de citoyen. Les préoccupations et les élans de ces animateurs sont portés sur la place publique. Un de leurs efforts s'exprime dans l'*Institut canadien des Affaires publiques* fondé en 1953. Mais l'écart demeure grand, il s'élargit même entre ces attitudes nouvelles et les habitudes de pensée de très vastes secteurs de la population. La lutte est particulièrement acerbée de la part des tenants de l'idéologie traditionnelle. Les porte-parole du régime méprisent l'« ouvriérisme » qui s'oppose, dit-on, au nationalisme classique — entendons : ruraliste. Certaines couches géologiques de la pensée ecclésiastique se durcissent sous la poussée des grondements souterrains. Le patronat requiert l'appui politique et policier pour maintenir ses positions. Ces oppositions, ces conflits d'idéologies et de classes se révéleront au moment de la dé-confessionnalisation des coopératives en 1946 et surtout lors de l'abcès de fixation que fut la « grève de l'amiante » de 1949.

Mais le mouvement acquis par le leadership nouveau ne pourra pas être complètement enrayé. La C.T.C.C. deviendra la C.S.N. et se déconfessionnalisera en 1960. De jeunes dirigeants canadiens-français militeront dans le cadre d'autres centrales syndicales canadiennes. Le leadership des mouvements ouvriers, au Canada français, cherche dorénavant à définir le statut et les revendications de l'ouvrier canadien-français dans la perspective de son statut d'ouvrier et de ses besoins économiques. L'aile québécoise du *Nouveau Parti Démocratique* cherchera, pour sa part, à définir les conditions et les formes d'un socialisme québécois. Les instituteurs laïques de l'enseignement primaire et secondaire, professionnellement organisés, commenceront à discuter des carences du système d'enseignement et de leur destin dans ce système. Dans le monde rural, où l'agronome de type traditionnel demeure peut-être encore le personnage le plus important, les dirigeants du syndicalisme agricole axent leurs

préoccupations sur les problèmes économiques et techniques inhérents à l'exploitation et à la commercialisation de la vie agricole.<sup>1</sup>

Voici donc un leadership nouveau agissant dans plusieurs couches sociales et professionnelles. Malgré le couvercle vissé de force sur notre société convertie en marmite de Papin, ce leadership cherche à en faire bouillonner l'intérieur. Jusqu'à quel point y parvient-il? Notons que, sauf dans le monde de l'enseignement et dans le monde rural, ce leadership est venu d'au-dessus des couches sociales où il agit. Il est venu de l'université, ou bien il y est passé. Dans très peu de cas y a-t-il eu osmose profonde entre la pensée de ces dirigeants et celle des couches qu'ils cherchaient à convaincre et à mobiliser. On le constate, par exemple, à la lecture de récits autobiographiques recueillis par Claude Beauchamp chez des militants syndicaux.<sup>2</sup> Ces confessions révèlent toutes les difficultés éprouvées par les militants dans leurs efforts pour éveiller chez leurs camarades ouvriers des soucis qui eussent dépassé les conditions de travail et de salaire. On le constate en particulier, de façon spectaculaire, dans le fait que de larges secteurs géographiques de syndiqués de la C.S.N. optaient massivement, encore à l'élection fédérale de 1962, pour le parti créditiste, malgré la philosophie démocratique de leurs chefs et les entreprises d'éducation inspirées par ceux-ci. Le leadership des élites nouvelles a pu être décisif en des moments de crise. En temps ordinaire, il demeure fragile. Il ne peut s'appuyer que sur un nombre restreint de militants convaincus. L'écart entre la « conscience claire » des leaders et la « conscience possible » des masses demeure considérable.

### 3. *Le Québec depuis 1960*

Telle est la situation lorsque le Québec, en 1960, passe brusquement du sommeil de l'hiver au dégel. Cette période nouvelle est si près de nous que nous ne pouvons qu'en dégager quelques traits. D'abord celui-ci. Des tendances sociales qui, durant les années du régime précédent, avaient été perçues seulement comme des tendances latentes ou comme des vellétés, éclatent au grand jour et s'affirment comme les credos d'une grande proportion de la jeune génération. Deux axes nouveaux de désirs collectifs orientent vers la sécularisation et la socialisation. Les exigences de besoins trop longtemps contenus forcent au progrès dans toutes les directions. On veut l'autonomie réelle. Plusieurs souhaitent la séparation immédiate. Le gouvernement donne à notre société des structures nouvelles, économiques et culturelles. Il devient planificateur. La plupart des techniciens de la planification viendront des rangs de l'université. Ce sont les suc-

<sup>1</sup> Gérald FORTIN, *op. cit.*

<sup>2</sup> Claude BEAUCHAMP, *Le permanent syndical de la Confédération des syndicats nationaux*, thèse de maîtrise, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Laval, Québec 1966, manuscrite.

cesseurs des contestants d'il y a quinze ans. Dans plusieurs cas, ce sont les ex-contestants eux-mêmes qui constitueront les premières équipes de technocrates gouvernementaux. C'est l'élite nouvelle : une élite intellectuelle, rationnelle, technicienne, efficace. Elle se superpose aux ex-professionnels de la politique, les députés, qu'elle déplace en assumant des fonctions qui comportent à la fois la législation et l'exécution.

Les plans et les décisions à brève et à longue échéance de ces nouveaux administrateurs, les technocrates, intéressent le destin de toutes les classes de la société : nouvelles classes moyennes des villes, classe ouvrière, classe agricole, qui, jusqu'à maintenant, ont été politiquement passives. Ils doivent les alerter et les mobiliser. Or, les recherches de Guy Bourassa et de Gabriel Gagnon sur les Conseils d'orientation économique dans la région du Bas-Saint-Laurent,<sup>1</sup> comme auparavant la monographie de Fernand Dumont et Yves Martin dans la région du nord de Montréal,<sup>2</sup> montrent bien qu'il existe à peine de nouveau leadership spontané dans la vie locale ou régionale. Les premiers sinon les seuls à s'intéresser aux entreprises de planification et à désirer y participer sont les quelques avocats, les hommes d'affaires, les personnes influentes qui constituaient déjà les petits états-majors des associations civiques, patriotiques ou religieuses locales : chambres de commerce, sociétés Saint-Jean-Baptiste, sociétés Saint-Vincent-de-Paul. Une étude récente de Michel Blondin décrit tous les efforts que durent déployer des travailleurs sociaux pour provoquer un minimum d'« animation sociale » dans un quartier ouvrier de Montréal.<sup>3</sup> Par ailleurs, l'insistance avec laquelle des ministères du gouvernement du Québec sollicitent en ce moment la collaboration des « corps intermédiaires » révèle suffisamment que ces corps n'ont guère d'existence, ni de vitalité, ni de leadership.

Notons enfin que sont apparus dans notre société des hommes d'affaires, des financiers de grande envergure, qui ont créé de vastes consortiums ou des cartels dans le style du capitalisme le plus évolué. Ils ont commencé à franciser la rue Saint-Jacques. Ils sont, à leur façon qui est puissante, de nouvelles éminences grises derrière le pouvoir. Ils constituent, en tant qu'élite économique dirigeante, un pôle antithétique à celui de l'État planificateur et technocrate. N'oublions pas que cette élite règne au sommet d'entreprises qui comportent elles-mêmes leurs armées de techniciens et de planificateurs. En définitive, notre société est dominée

<sup>1</sup> Guy BOURASSA et Gabriel GAGNON, *Les Conseils d'orientation économique du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine: Contribution à l'analyse des structures politiques*, juin 1965, mimeographié ; *Le processus de régionalisation scolaire dans l'est du Québec*, Québec, juin 1965, mimeographié.

<sup>2</sup> Fernand DUMONT et Yves MARTIN, *L'analyse des structures sociales régionales, Étude sociologique de la région de Saint-Jérôme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1963, 204-205.

<sup>3</sup> Michel BLONDIN, « L'animation sociale en milieu urbain : une solution », *Recherches sociographiques*, VI, 3, 283-304.

par deux constellations de planificateurs et de technocrates qui s'opposent, au moins partiellement, par leurs objectifs et par leurs idéologies. L'une est issue de l'université. L'autre est issue de la grande entreprise industrielle ou financière. L'une et l'autre cherchent à contrôler l'État. Ni l'une ni l'autre cependant n'est le résultat d'une expérience politique.

\* \* \*

Devant cette diversification et ces avatars des élites de notre société, que peut-on prédire de leur évolution future? Partons du fait qu'avec la disparition, du moins la transformation radicale déjà en cours, du collège classique de style traditionnel, disparaîtra le critère séculaire de définition de l'une ou l'autre des catégories de l'élite. Être de l'élite ne sera plus assuré comme gage au point de départ mais sera reconnu comme une consécration à un point d'arrivée, par association avec une structure sociale qui comportera prestige et pouvoir.

Il semble bien aussi que l'appartenance au clergé ou aux ordres religieux ne comportera plus nécessairement, de soi, l'imputation d'altitude sociale et d'excellence. Au fur et à mesure que l'on continuera à dissocier ce qui est spirituel de ce qui est temporel, à spécifier plus nettement le statut des institutions ecclésiastiques au point d'en arriver à une franche distinction entre ce qui est d'Église et ce qui est d'État, on cessera de reconnaître une élite ecclésiastique indifférenciée. Des prêtres, des religieux, des femmes religieuses, appartiendront à telles ou telles élites dominantes ou dirigeantes d'après les mêmes critères de compétence ou d'initiative qui serviront à définir ces catégories sociales.

Quant aux élites professionnelles, elles sont déjà plus diversifiées qu'elles ne l'étaient dans le passé et elles le seront encore davantage. Le grand comptable, l'ingénieur, l'homme d'affaires ont brisé le monopole de prestige des professions libérales. Aussi bien, les médecins seront absorbés dans les cadres d'établissements hospitaliers de plus en plus bureaucratiques où ils rempliront des rôles de fonctionnaires. Leur ascendant futur tiendra à des postes-clés dans ces institutions, dans les universités, dans les laboratoires de recherche scientifique. Quant aux notaires, une société industrielle en a beaucoup moins besoin qu'une société terrienne. Au surplus, André Vachon nous a rappelé que les entreprises commerciales et industrielles tendent à repousser leurs activités spécifiques entre les mains des avocats.<sup>1</sup>

Que dire de cette profession d'avocat sinon qu'elle demeure polyvalente et, de plus d'une façon, dominante? D'une part, elle mène à la magistrature qui, dans une société où prévaut le droit civil tel que nous le

<sup>1</sup> André VACHON, *Histoire du notariat canadien, 1621-1969*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, 190-191.

connaissions, confère l'autorité associée au pouvoir d'arbitrer les conflits entre individus, entre groupes professionnels et entre institutions. D'autre part, l'avocat est de plus en plus intimement associé et de plus en plus nécessaire aux grandes entreprises financières et industrielles. Il en est souvent directeur et il en devient volontiers le propriétaire. Sa profession est encore celle qui conduit le plus aisément à la politique. Même si son rôle est réduit, c'est encore l'avocat-député qui fait peser sur notre gouvernement *qui demeure un gouvernement d'avocats* et sur une société formellement façonnée par les hommes de loi, le poids d'une profession qui est l'une des plus anciennes et des plus puissantes « maçonneries » du monde occidental.

Fernand Dumont et Guy Rocher, dans leur *Introduction à une sociologie du Canada français*, prévoient à brève échéance un pluralisme de nos élites et prédisaient qu'« il est dans la ligne de notre évolution sociale que nous en arrivions bientôt à une leadership local ou régional tout à fait nouveau par rapport à la situation d'hier ». <sup>1</sup> Nous sommes encore loin d'une telle réalisation. Le leadership local ou régional jusqu'à maintenant a été latent plutôt qu'explicite. Sauf en de rares exceptions, il n'a pas été spontané. Il lui a fallu, pour se révéler et pour agir, l'aiguillon des animateurs sociaux ou des planificateurs.

Et nous sommes amenés, une fois de plus, à constater que notre société, semblable en cela à un très grand nombre de sociétés, à notre époque, est en train de passer presque sans transition du stade de société traditionnelle à celui de société technologique et technocratique. Dans notre cas cependant, nous pouvons pousser cette affirmation dans un sens plus précis en nous inspirant du modèle d'analyse proposé par David Riesman. Celui-ci, on le sait, distingue au cours de l'évolution sociale trois types de sociétés à chacun desquels a correspondu un « caractère social » particulier. <sup>2</sup> Au premier stade de développement, les conduites uniformes sont fondées sur la tradition : la société est basée sur la détermination traditionnelle ; la seconde phase est celle où les individus agissent d'après des buts relevant de la vie intérieure : la société est basée sur l'intro-détermination ; dans une troisième phase, les conduites individuelles se conforment aux attentes et aux préférences d'autrui : la société est basée sur l'extro-détermination. Dans cette perspective (qui vaut principalement, j'en conviens, pour les sociétés du monde anglophone et protestant), je soumets que la société canadienne-française a court-circuité la seconde phase. Notre société n'a pas vécu le stade durant lequel un très grand nombre sinon la majorité de ses membres auraient connu, en même temps, l'expérience de la réflexion,

<sup>1</sup> Fernand DUMONT et Guy ROCHER, « Introduction à une sociologie du Canada français », *Recherches et Débats*, 34, Le Canada français aujourd'hui et demain, Paris, Librairie Arthème Fayard, mars 1961, 37.

<sup>2</sup> David RIESMAN, *La foule solitaire*, traduit de l'américain, Paris, B. Arthaud, 1964.

de la discussion, de la responsabilité personnelles. Et cela tient dans une large mesure à ce que, dans notre société, *le Grand Débat n'a pas eu lieu de façon complète.*

Ce à quoi je fais allusion ici est une bien ancienne et bien familière histoire dans notre Histoire : je veux parler de l'imbrication du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir politique ; des rivalités qui ont sporadiquement éclaté entre l'un et l'autre et entre leurs élites respectives en vue du contrôle de la société ; et, comme conséquence de cet entremêlement et de ces tensions, de certaines ambiguïtés fondamentales qui ont caractérisé nos idéologies dominantes. Ce *Grand Débat* a connu ses phases les plus acerbes et les plus dramatiques à l'époque de l'Institut canadien au XIX<sup>e</sup> siècle et chaque génération, par la suite, lui a fait connaître des rebondissements plus ou moins prononcés. Pendant un moment, on a cru qu'il allait éclater une fois pour toutes. Mais il semble maintenant que « notre guerre de Troie n'aura pas lieu » ou, plus exactement, que notre guerre de Troie n'est pas cette guerre-là — que la transformation la plus radicale à opérer dans le Québec ne consiste pas dans une spectaculaire « séparation » de l'Église et de l'État. La redéfinition des attributions respectives des deux pouvoirs va s'opérer de façon pacifique. Elle est d'ailleurs déjà engagée, dans un style indirect, par plusieurs biais institutionnels : dans les domaines du droit paroissial, de l'éducation, de l'hospitalisation, de la taxation, du droit civil, etc. Et c'est ainsi qu'elle va se poursuivre, selon toute vraisemblance.

Si donc le *Grand Débat* formel se résoud en quelque sorte par lui-même, il reste que nous devons tenter de compenser le plus possible, et le plus vite possible, les carences découlant du fait que nous avons court-circuité une phase historique de réflexion collective. Nous devons accélérer nos classes de la liberté politique. Toutes les interrogations sociologiques, depuis quelques années, répètent que nous devons « trouver » de nouvelles valeurs collectives. Il me semble que nous n'avons pas à chercher bien loin et que nous avons là, au cœur même de nos préoccupations essentielles, l'une des valeurs sinon la valeur qui doit polariser toutes les autres : celle d'une conscience politique autonome, d'un sens de la liberté politique authentique.

Plusieurs des autres valeurs dont nous devons vivre ne sont pas à créer de toutes pièces. Nous en avons eu plusieurs dans le passé, par intermittence. Nous avons pu feindre de les oublier, par suite de trop d'anesthésies ou d'un manque de mémoire. Ceci est paradoxal pour une société dont la devise est « Je me souviens ». Nous sommes un peuple qui a beaucoup de souvenirs mais bien peu de mémoire. J'ai évoqué quelques-unes de ces valeurs authentiques de notre passé. Ce qui importe, c'est de repenser ces valeurs et de leur donner un contenu contemporain. C'est de multiplier les foyers de rénovation et de renaissance de notre mémoire collective. Nous pourrions ensuite multiplier les foyers

de décision. Par là, nous pourrions multiplier aussi les tremplins de participation sociale. La jeunesse que nous cherchons et l'expérience qui nous est immédiatement nécessaire sont à trouver dans un passé auquel nous restituerons ses lumières et ses élans.

Jean-Charles FALARDEAU

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*